

Vision Concertée pour le développement de la microfinance en Tunisie

Le «bilan» de la Vision Concertée

Atelier de réflexion
Vers une nouvelle stratégie d'inclusion financière en Tunisie
16, 17 mai 2016

Katia Raguzzoni, mai 2016

Sommaire

Introduction

Bilan de Vision Concertée

Quick wins

Recommandations

Objectifs du bilan

Apprécier les résultats de la Vision Concertée pour le développement de la microfinance

La méthodologie a prévu une analyse documentaire et la conduite d'entretiens avec des acteurs clés en offrant la possibilité aux interviewés d'avoir un dialogue sur les principaux éléments de force et de faiblesse de la mise en œuvre de la Vision Concertée 2011 – 2014

Les axes de la Vision Concertée

Contribuer à la lutte contre l'exclusion financière, au développement harmonieux des régions et à la consolidation du tissu économique

| 1 | 2 | 3 | 4 |
|---|---|---|--|
| <p>Cadre Réglementaire et supervision encourageant l'évolution du secteur</p> | <p>Contribuer via la microfinance au développement des régions et des segments prioritaires</p> | <p>Structurer le secteur pour inscrire son impact dans la durée</p> | <p>Promouvoir et accompagner une croissance responsable du secteur</p> |

Inclusion financière en chiffres

Population totale: 11 millions

Population (>15 ans) qui n'a pas accès, ou fait une utilisation très limitée des services financiers formels: 64% (*estimation*)

- Nombre **comptes bancaires et postaux**: 12 millions
- **Bancarisation** (en termes de comptes): 66%
- **Cartes bancaires**: 2,7 millions
- Utilisateurs de **services financiers mobiles**: 4%
- Personnes qui ont bénéficié d'un **crédit**: 20%
- Utilisateurs **services de transfert d'argent**: 40% envoient, 45% reçoivent
- Produits **assurance**: 9% ont souscrit une assurance

Aperçu sur le secteur

Les acteurs de l'écosystème financier

1995

1999-2013

2012

2013

2014

2015

2016

2011 Adoption Vision Concertée 2011 - 2014

Les institutions du secteur de la microfinance



أنداء العالم العربي
enda inter-arabe



بنك التونسي للتوفير
BTS BANK



advans
TUNISIE



Les autres acteurs (liste non exhaustive)

Office
National
des Postes



Les établissements de crédit: Banques, sociétés de leasing et sociétés de factoring

Sociétés d'Assurance, Opérateurs Transfert d'Argent, Opérateurs de Téléphonie mobile

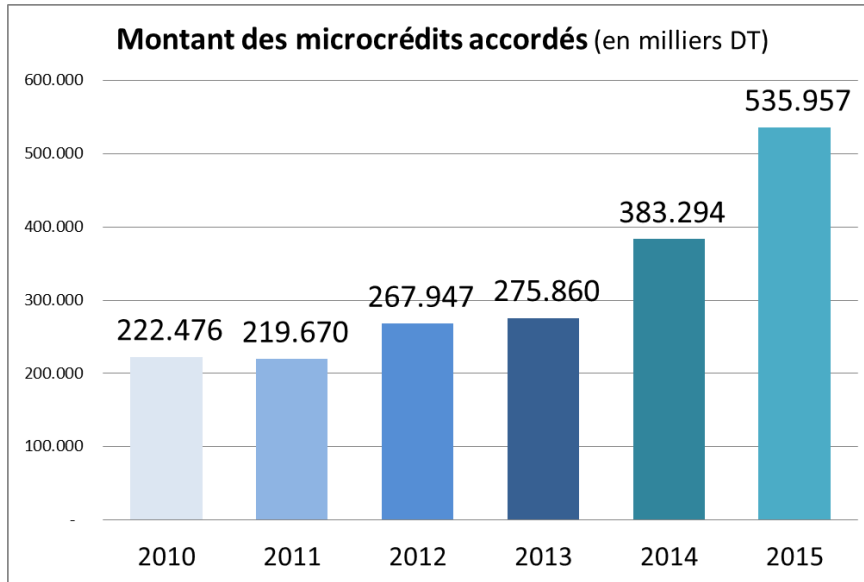
Caisse Nationale de Sécurité Sociale, Caisse Nationale de Retraite et
Prévoyance Sociale, Autres Sociétés de Services Publiques

Le secteur privé

Focus sur la microfinance

L'offre de crédit, focus sur l'évolution du secteur

1/2



Un montant total
535.957.000 DT
octroyé en 2015

Un total de 329.701 crédits en 2015

Estimation demande de produits et services de microfinance

2,5/3,5 millions particuliers

(dont 0,95/1,4 millions pour le microcrédit)

et entre 245,000/425,000 micro et très petites entreprises

Taux de couverture microcrédit 23,55% (estimation)

Focus sur la microfinance

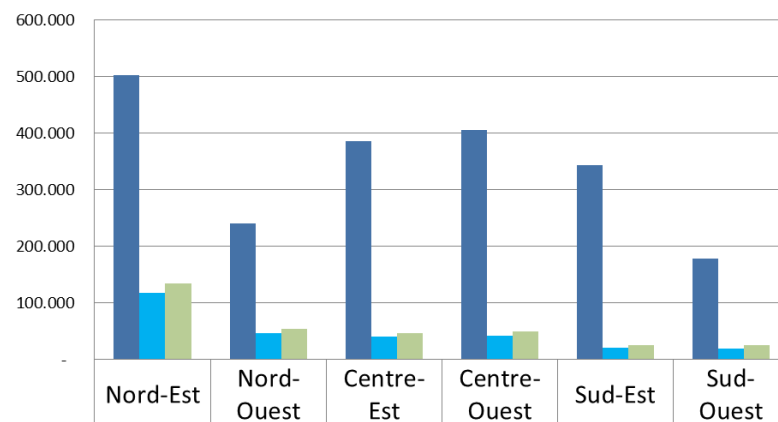
L'offre de crédit, focus sur l'évolution du secteur

2/2

81,7% des crédits pour **AGR** en 2010
88,1% en 2015

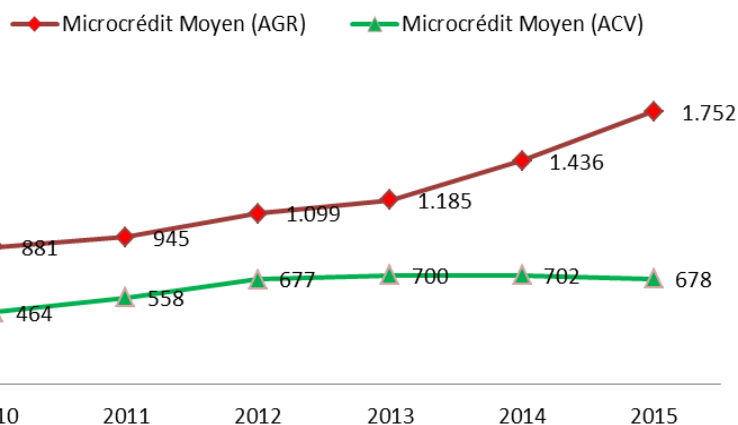
18,3% des crédits pour **ACV** en 2010
et 11,8% en 2015

Répartition des crédits par région (nombre)



| | | | | | | |
|-------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| ■ Cumul 1999-2013 | 501.775 | 239.386 | 385.441 | 404.917 | 342.561 | 177.282 |
| ■ 2014 | 117.250 | 46.468 | 39.593 | 41.031 | 20.564 | 18.805 |
| ■ 2015 | 133.449 | 54.060 | 45.593 | 48.535 | 24.050 | 24.014 |

Evolution du montant moyen du crédit



Une offre microfinance plus concentrée dans le Nord-Est du Pays
Le montant moyen du crédit AGR a connu une augmentation

Source: ACM, Vision Concertée

Sommaire

Introduction

Bilan de Vision Concertée

Quick wins

Recommandations

La Vision Concertée 2011 – 2014

Le premier plan d'action

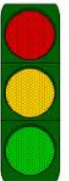
| | Axe 1. Réglementation et supervision | Axe 2. Zones et régions prioritaires | Axe 3. Professionnalisation et structuration | Axe 4. Croissance |
|-----------------------------------|--|--|--|--|
| 2011 Juillet / Décembre | <ul style="list-style-type: none"> • Première réforme législative • Création et formation de l'Autorité de Contrôle de la Microfinance • Adoption des arrêtés du Ministère des Finances (1/2) | <ul style="list-style-type: none"> • Etude de marché (1/2) | <ul style="list-style-type: none"> • Etude pour la restructuration du système BTS/FNG/AMC | <ul style="list-style-type: none"> • Création de l'observatoire pour l'inclusion financière (assurer la transparence) |
| 2012 Janvier / Juin | <ul style="list-style-type: none"> • Adoption des arrêtés du Ministère des Finances (2/2) • Ouverture de la procédure d'agrément • Développement de procédures et outils de supervision | <ul style="list-style-type: none"> • Etude de marché (2/2) • Identification des régions et segments prioritaires • Elaboration du cadre incitatif | <ul style="list-style-type: none"> • Lancement de la restructuration du système BTS/FNG/AMC • Lancement d'une étude sur le rôle de la Poste dans l'inclusion financière • Lancement de la centrale de risques microcrédit | <ul style="list-style-type: none"> • Actions en faveur de la formation du personnel des IMF • Actions en faveur de la protection des clients des IMF |

AXE 1

Mise en place d'un cadre réglementaire et d'une supervision encourageant l'évolution du secteur

Première réforme

- Première réforme législative
- Création et formation Autorité Contrôle Microfinance
- Diversification des acteurs
- Modernisation du secteur
- Capitaux minimums (différentié par typologie acteur)
- Augmentation contrôlée du plafond du microcrédit (pour SA)
- Possibilité de distribuer des produits micro assurance
- Établissement du secret professionnel
- Maintien du déplafonnement sur le cout du crédit
- Clarification des termes et définitions employés, et leur alignement sur les bonnes pratiques internationales

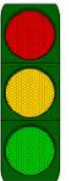


AXE 1

Mise en place d'un cadre réglementaire et d'une supervision encourageant l'évolution du secteur

Deuxième réforme

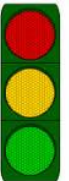
- Introduction nouvelle catégorie d'établissements financiers
- Réunification des supervisions bancaire et microfinance
- Fusion entre Centrale Information BCT et de CI de la microfinance
- Introduction de la notion d'Intermédiaire en Opérations Bancaires
- Création d'une catégorie d'établissements financiers de paiement



AXE 2

Contribuer via la microfinance au développement des régions et segments prioritaires

- Réalisation d'une étude de marché détaillée
- Mettre en place un cadre incitatif pour le développement de la microfinance
- Offre des mécanismes d'incitation pour répondre à certaines défaillances
- Assurer une dynamique collective efficace pour le déploiement de la microfinance, via un cadre de coordination réunissant ministères, acteurs et bailleurs de fonds



AXE 3

Structurer le secteur pour inscrire son impact dans la durée

- Restructurer les AMC et redéfinir le rôle de la BTS et du FNG
- Mieux appréhender le rôle de la Poste dans le développement de la microfinance et plus largement dans l'inclusion financière
- Privilégier progressivement l'implication du secteur financier privé pour le refinancement de la microfinance



AXE 4

Promouvoir et accompagner une croissance responsable du secteur

- Mettre en place d'une centrale des risques de microfinance
- Assurer la transparence des performances du secteur, tant financières que sociales, en créant un observatoire de l'inclusion financière
- Développer une capacité de formation en microfinance
- Garantir la protection des clients via une éducation financière



La Vision Concertée 2011 – 2014 → 2015/6

Cadre de synthèse – les actions réalisées, en cours et à réaliser

- ✓ Fait
- En cours
- ☐ A' réaliser

| | Axe 1. Réglementation et supervision | Axe 2. Zones et régions prioritaires | Axe 3. Professionnalisation et structuration | Axe 4. Croissance |
|--|--|---|---|---|
| 2011-2014 ↑ 2015 ↑ 2016 | ✓ Première réforme législative | ➤ Etude de marché | ☐ Restructuration AMC et redéfinition du rôle de la BTS et du FNG | ✓ Mettre en place une centrale des risques de microcrédits |
| | ✓ Création ACM | ☐ Mise en place d'un cadre incitatif et estimation de segments prioritaires | ➤ Lancement d'une étude sur le rôle de la Poste dans l'inclusion financière | ➤ Assurer la transparence des performances du secteur en créant un observatoire de l'inclusion financière |
| | ✓ Modernisation du secteur | ☐ Offre de mécanismes d'incitation | ➤ Privilégier progressivement l'implication du secteur financier privé pour le refinancement de la microfinance | ✓ Développer une capacité de formation en microfinance |
| | ➤ Possibilité de distribuer des produits micro assurance | ☐ Assurer une dynamique collective efficace via un cadre de coordination réunissant ministères, acteurs et bailleurs de fonds | | ✓ Garantir la protection de clients via une éducation financière |
| | ✓ Fusion entre CI – BCT et de CI de la microfinance | | | |
| | ☐ <u>Deuxième réforme pour passer du microcrédit à la microfinance</u> | | | |
| | ☐ <i>Introduction nouvelle catégorie d'établissements financiers</i> | | | |
| ☐ <i>Réunification des supervisions bancaire et microfinance</i> | | | | |
| ☐ <i>Introduction de la notion d'Intermédiaire en Opérations Bancaires</i> | | | | |
| ➤ <i>Création d'une catégorie d'établissements financiers de paiement</i> | | | | |

Forces du secteur 2011 → 2016

1/3

2011

- Couverture nationale, via un réseau de près de 350 points de vente de microcrédit, un réseau de plus de 2 300 agences bancaires et postales et 45 guichet mobiles de la poste
- Enda, une des institutions de microcrédit parmi les mieux notées par les agences
- Une expertise terrain de plus de 10 ans grâce à Enda et au réseau AMC
- Des conditions d'ouverture et de gestion de compte d'épargne et courants relativement flexibles et abordables
- Une augmentation régulière du nombre de comptes bancaires et postaux
- Une protection sociale relativement développée pour les salariés et fonctionnaires

2016

- Réseau d'offre de microfinance axé sur IMF Associatives (190), IMF SA (>100); un réseau de 1051 bureaux de la Poste, réseau 1620 Agences bancaires, 2070 DAB/GAB
- Enda, Taysir, MicroCred, AdvansTunisie, CFE, ASAD et Zitouna
- Meilleure expertise de terrain et développement du secteur de la microfinance. Développement de produits et offre d'éducation financière
- Conditions d'ouverture et de gestion de comptes d'épargne et courants disponibles auprès de la Poste et des Banques
- Augmentation continue du nombre de comptes bancaires et postaux
- Le thème continue à occuper une place importante dans la politique sociale de la Tunisie

Faiblesses du secteur 2011 → 2016

2/3

2011

- Une connaissance insuffisante des besoins en termes de services financiers des populations à bas revenus
- Un cadre réglementaire actuel restrictif : limitation en termes d'acteurs et de produits, jusqu'en 2010, plafonnement du taux d'intérêt sur ressources budgétaires, qui impliquait donc un modèle économique structurellement déficitaire
- Un secteur semi-administré par l'État (sauf Enda), qui a notamment parfois engendré une confusion de rôles et entre don et crédit
- Une offre concentrée sur le microcrédit, et loin de répondre à la demande

2016

- Meilleure connaissance de l'environnement, mais la demande est encore difficile à saisir et peu segmentée.
- Cadre réglementaire plus développé; d'autres réformes sont nécessaires pour permettre l'évolution de l'offre et le développement du réseau de distribution
- Une partie du secteur est encore administrée par l'État
- L'offre a évolué mais elle est encore loin de satisfaire à la demande et viser l'objectif de l'inclusion financière

Faiblesses du secteur 2011 → 2016

3/3

2011

- Une fragmentation du secteur du microcrédit, constitué, mis à part Enda, de ~270 associations de petite taille
- Une partie de la croissance repose sur la récurrence du financement étatique
- Faiblesse de l'infrastructure de marché pour le microcrédit, manque de données fiables et mises à jour sur la performance, rareté des ressources humaines spécialisées en microfinance, etc.
- Une culture peu développée de l'épargne financière et de l'assurance chez les populations à bas revenus
- Des compagnies d'assurance peu adaptées en termes de produits et canaux de distribution pour atteindre une clientèle à revenu bas et irrégulier

2016

- Un secteur de la microfinance plus développé et un environnement d'IMF associatives encore fragmenté
- Le financement étatique est encore la seule source d'une partie du secteur
- Les infrastructures de marché sont développées: la Centrale de Risque de la Microfinance est opérationnelle et un Observatoire sur l'Inclusion Financière sera en place, plus de compétences en matière de microfinance
- La demande de micro-épargne augmente et le besoin d'autres produits financiers est ressenti.
- Le niveau d'éducation financière est encore faible
- L'accès à des produits assurance est plus développé mais une offre de produits de micro-assurance dédiés à une clientèle à bas revenu est un besoin ressenti

Sommaire

Introduction

Bilan de Vision Concertée

Quick wins

Recommandations

Quick wins stratégiques

- Mise en place d'un **cadre de coordination** réunissant ministères, acteurs et bailleurs sur l'Inclusion Financière et définition d'un **système de gouvernance** efficace
- Mise en place d'un **cadre incitatif** pour
 - i) favoriser l'investissement dans les régions défavorisées et au profit des exclus
 - ii) accompagner la restructuration effective des AMC vers un cadre de professionnalisation (selon indications du Comité de Pilotage National; réstructuration sous forme de fusion, une IMF sous forme associative par région)
- Mise en place d'une **unité d'appui technique** pour **accompagner le processus d'inclusion financière**
- Déblocage de **lignes de financement additionnelles** dans les **régions moins desservies**

***Quick wins* institutionnelles**

- Faciliter la mise en place de l'**Association Professionnelle des Institutions de microfinance**
- Mise en place d'un **système efficace de communication avec/entre toutes les IMF sous forme associative**
- Encourager la **collaboration** entre IMF SA et IMF sous forme associative dans les **régions défavorisées** où les IMF SA n'opèrent pas.
- Mise en place d'un **groupe de réflexion sur refinancement IMF** dans les prochains mois en attendant un mécanisme long terme

Quick wins opérationnelles

- **Alimentation continue de la base de données** de la part des IMF, toutes catégories confondues, et mise en conformité des données aux formats requis par la CRM
- Faciliter le processus de contribution des IMF à la **CRM et créer de services à haute valeur ajoutée**; analyse des **données historiques**
- Promouvoir d'initiatives **d'éducation financière au bénéfice de la population dans les régions défavorisée**
- **Simplifier les procédures** d'autorisation nécessaires à l'ouverture de nouvelles agences pour les IMF
- **Analyse de la Convention BTS/Associations** pour introduire dès maintenant des meilleurs pratiques

Sommaire

Introduction

Bilan de Vision Concertée

Quick wins

Recommandations

Conclusions

Le mécanisme de **gouvernance** du processus via la mise en place d'un **cadre de coordination** réunissant ministères, acteurs et bailleurs de fonds n'a pas été suffisamment efficace.

Les **enjeux liés** à la **création d'un cadre incitatif** pour le développement des **régions moins favorisées, la deuxième réforme du cadre réglementaire et la restructuration des IMF sous forme associative** - restent les points les plus faibles des acquis de la Vision Concertée.

la Stratégie d'Inclusion Financière
devra impliquer tous les acteurs publics et privés au niveau national
Un mécanisme de gouvernance devra être introduit.

Recommandations

“La vision concertée constituait dès le début un programme ambitieux mais nécessaire, vues les conditions sociales et économiques du pays »

Le travail accompli est important mais il reste à envisager deux points majeures

Recommandations

1) Une **meilleure connaissance de la demande**, en particulier pour ce qui est de la **décomposition de la demande** à partir des différents segments de population et des besoins sous-jacents. Seule cette analyse pourra **adresser efficacement l'évolution de l'offre** et rendre celle-ci plus efficace;

2) Un effort plus important pour **desservir finalement toutes les régions du pays et faire en sorte que la stratégie de l'inclusion financière se traduise dans un levier pour le développement social et économique au niveau local.**

Pour ce faire, un **mix équilibré entre innovation technique et digitale et des modèles d'organisation s'impose**. Certains blocages culturels et sociaux restent le défi majeur à envisager pour atteindre des résultats importants en termes d'accès aux services financiers de base.

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

شكراً على اهتمامكم